

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 09175

Numéro SIREN : 379 455 231

Nom ou dénomination : HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt 22580

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE
Société par actions simplifiée au capital de 5 310 457 euros
9-11, allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense
379 455 231 RCS NANTERRE

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 5 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq février, au 9-11 allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense,

La société AREAS WORLDWIDE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Stéphane GERTOSIO, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

A été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 et affectation du résultat ;
- nomination d'un commissaire aux comptes titulaire ;
- pouvoirs pour les formalités.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée unique prend acte de ce qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée par l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020, soit une perte de **(78 284 019,17)** euros, en prime d'émission à hauteur de 37 284 013,67 € et en autres réserves à hauteur de 41 000 005,50 €.

L'Associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique décide de nommer la société KPMG AUDIT IS, domiciliée Tour Eqho, 2 avenue Gambetta Cs 60055 92066 Puteaux Cedex , en qualité Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT démissionnaire, jusqu'au terme initialement prévu, soit jusqu'à l'issue de la réunion des associés ou la date de prise de décision collective de ceux-ci statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique constate qu'aucune convention n'est à mentionner au registre des décisions au titre de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à la Société Wolters Kluwer ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

AREAS WORLDWIDE

Représentée par Stéphane GERTOSIO

